



FICHE SIGNALÉTIQUE
655-008

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 655-008
Nom du produit : Scratch Off
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Silice amorphe	61790-53-2	10 – 30	TLV TWA 10 mg/m ³ , ACGIH
Silicate d'aluminium	66402-68-4	7 – 13	TLV TWA 2 mg/m ³
Distillat pétrole aliphatique	64742-48-9	7 – 13	DL50 >5000 mg/kg, rat, oral DL50 >3000 mg/kg, lapin, cutané
Huile minérale	8042-47-5	10 - 30	DL50 50000 mg/kg, rat, oral DL50 2000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 5 mg/m ³ , ACGIH STEL 10 mg/m ³ , ACGIH
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	3 – 7	TLV TWA 5 mg/m ³ , OSHA DL50 2000 mg/kg, rat, oral TLV TWA 10 mg/m ³ , ACGIH

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Le contact direct avec les yeux peut une irritation des yeux, des picotements, des larmolements, des rougeurs et un gonflement des yeux.
Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau. Rougeurs, sensation de brûlure, dessiccation et gerçures dans certains cas.
Inhalation : Il est peu probable qu'une inhalation de petites quantités de ce produit au cours d'une manipulation normale donne lieu à des effets néfastes. Une inhalation de grandes quantités peut être toxique.
Ingestion : Il est peu probable qu'une ingestion de petites quantités de ce produit au cours d'une manipulation normale comme lieu à des effets néfastes. Une ingestion de grandes quantités peut être toxique.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Aucun connu.
Inhalation : Aucun connu.

Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si de l'irritation se développe.

Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : Ininflammable

Température d'auto-inflammation : Ne s'applique pas

Limites d'inflammation – air (%) : Ne s'applique pas

Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.

Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, traces de composés de carbones partiellement brûlés.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

Petit déversement : Ramasser pour élimination. Nettoyer les résidus du déversement avec un absorbant approprié.

Grand déversement : Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Aménager un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Nettoyer les surfaces pour diminuer le risque de chute. Le nettoyage final peut demander de la vapeur, des solvants ou des détergents.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Lunettes de sécurité et gants résistants aux produits chimiques.

Entreposage : Garder le contenant bien fermé. Ne pas congeler.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale des lieux de travail est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux.
Peau : Lavage avant les repas et à la fin du quart de travail est adéquat.
Gants : Gants résistants aux produits chimiques.
Inhalation : Non nécessaire dans des conditions normales.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact avec les yeux.
Peau : Lavage avant les repas et à la fin du quart de travail est adéquat.
Gants : Gants résistants aux produits chimiques.
Inhalation : Non nécessaire dans des conditions normales.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide visqueux.
Couleur : Beige, opaque.
Odeur : Fruitée.
pH @ 1% : 8.05
Densité relative (g/cm³) : 1.14
Point d'ébullition : 100 C
Point de congélation : 0 C
Pression de vapeur : Non déterminé.
Matières volatiles (poids) : Non déterminé.
Solubilité (eau) : Miscible.
COV (%) : Non déterminé.
Viscosité : Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.
Polymérisation dangereuse : Non.
Conditions à éviter : Aucune connue.
Incompatibilités : Oxydants forts, acides.
Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.
Remarques : Certaines composantes organiques peuvent s'enflammer lorsque l'eau est évaporée.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Silice amorphe	61790-53-2	10 – 30	TLV TWA 10 mg/m ³ , ACGIH
Silicate d'aluminium	66402-68-4	7 – 13	TLV TWA 2 mg/m ³
Distillat pétrole aliphatique	64742-48-9	7 – 13	DL50 >5000 mg/kg, rat, oral DL50 >3000 mg/kg, lapin, cutané
Huile minérale	8042-47-5	10 - 30	DL50 50000 mg/kg, rat, oral DL50 2000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 5 mg/m ³ , ACGIH STEL 10 mg/m ³ , ACGIH
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	3 – 7	TLV TWA 5 mg/m ³ , OSHA DL50 2000 mg/kg, rat, oral TLV TWA 10 mg/m ³ , ACGIH

Effets aigus potentiels sur la santé :

- Yeux : Le contact direct avec les yeux peut une irritation des yeux, des picotements, des larmoiements, des rougeurs et un gonflement des yeux.
- Peau : Peut provoquer une légère irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau. Rougeurs, sensation de brûlure, dessiccation et gerçures dans certains cas.
- Inhalation : Il est peu probable qu'une inhalation de petites quantités de ce produit au cours d'une manipulation normale donne lieu à des effets néfastes. Une inhalation de grandes quantités peut être toxique.
- Ingestion : Il est peu probable qu'une ingestion de petites quantités de ce produit au cours d'une manipulation normale conne lieu à des effets néfastes. Une ingestion de grandes quantités peut être toxique.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Effets cancérogènes : Aucun connu.
 Effets mutagènes : Aucun connu.
 Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ingrédient	CAS	Test	Espèces
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	LC50 >5000mg/l 24hrs	Carassius auratus

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle des incendies pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Certaines composantes sont toxiques pour la vie aquatique.

13. MISE AU REBUT

- Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
- Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

- SIMDUT : D2B Matières toxiques ayant d'autres effets.
- DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
- TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur : Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des

renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.